

# Normes de rédaction NumeRev

**Attention la mise en style de l'article doit se faire directement sur la plateforme d'édition NumeRev.**

Nous vous conseillons de rédiger votre article sur votre traitement de texte habituel, sans vous soucier de la mise en forme, puis de le copier/coller dans l'éditeur NumeRev selon les indications ci-dessous.

- 1- Renseigner le titre de l'article (pas trop long) et éventuellement un sous-titre
- 2- Veillez à ce que tous les auteurs possèdent un compte NumeRev et aient renseigné leur profil avant d'ajouter les co-auteurs
- 3- Pour le corps des textes, laisser le format, la police et la taille par défaut.

The screenshot shows the 'Proposer un article' form with the following fields and elements:

- Titre :** \* (text input)
- Sous-titre :** \* (text input, default: 'Sous titre par défaut')
- Auteurs :** \* (dropdown menu showing '1 | Lise Verlaet | ✕')
- Ajouter des auteurs :** (text input 'Auteur 2') and (button 'Ajouter')
- Résumé :** \* (text area)
- Rich text editor toolbar:** Includes menus for Styles, Format, Police, Taille, and various icons for text formatting (bold, italic, underline, strikethrough), alignment, bulleted/numbered lists, indentation, link/unlink, unlink, source, and undo/redo.
- Mots-clés :** \* (text input) and (button 'Ajouter'). Below the input, it says: 'Vous n'avez pas encore choisi de mot clé.' and 'Mots clés :'. A note at the bottom right states: 'Ils peuvent contenir des espaces et être entrés un par un, ou séparés par des virgules : mot clé, mot clé, mot clé'.

- 4- Dans la section réservée au résumé, le texte doit se présenter ainsi :

**Résumé :** Le résumé est placé ici...

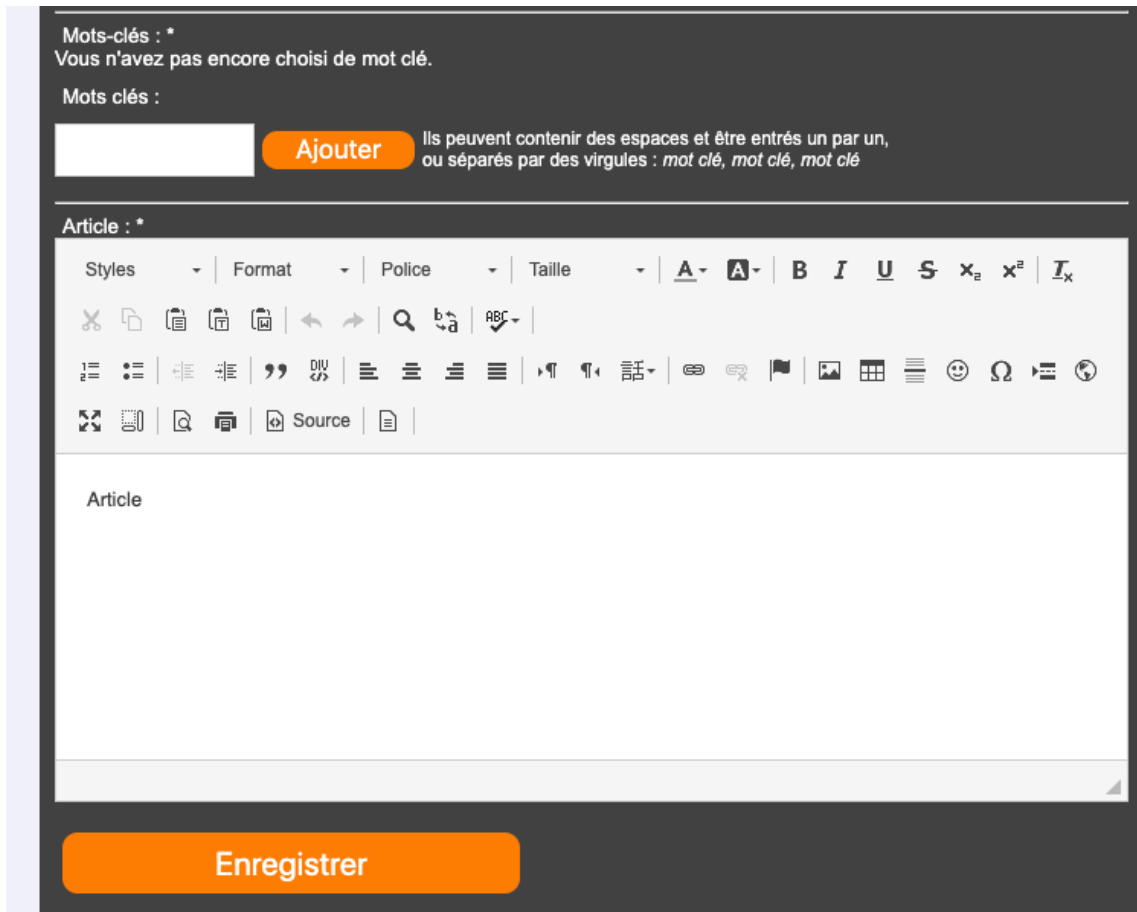
**Mots-clés :** Les mots-clés sont listés ici...

**Abstract :** The abstract is placed here...

**Keywords :** (Insert) The keywords are listed here...

- 5- Réinscrivez les mots-clés en français dans la zone dédiée

- 6- Le corps de l'article doit être placé dans la section dédiée, il fera entre 10 et 20 pages excluant la bibliographie (équivalent format A4)



The screenshot shows a document editor interface. At the top, there is a 'Mots-clés : \*' section with the text 'Vous n'avez pas encore choisi de mot clé.' Below this is a 'Mots clés :' section with an empty input field and an orange 'Ajouter' button. A note states: 'Ils peuvent contenir des espaces et être entrés un par un, ou séparés par des virgules : mot clé, mot clé, mot clé'. Below this is an 'Article : \*' section with a rich text editor. The editor has a toolbar with options for Styles, Format, Police, Taille, and various text formatting tools (bold, italic, underline, strikethrough, subscript, superscript, text color, background color). Below the toolbar is a large empty text area labeled 'Article'. At the bottom of the editor is an orange 'Enregistrer' button.

### Les titres de section

Les titres des sections ne sont pas numérotés. Veuillez utiliser l'outil « FORMAT » de l'éditeur pour mettre en style vos titres :

Titre de niveau 1 : FORMAT > Titre 1

Titre de niveau 2 : FORMAT > Titre 2

Titre de niveau 3 : FORMAT > Titre 3

...

### Les figures, tableaux et images

Les figures – en noir et blanc ou en couleur, seront centrées dans la page, encadrées et identifiées comme suit :

Figure 1. Légende de la figure

Les tableaux seront centrés dans la page et identifiés comme suit :

Tableau 1. Légende du tableau

Les légendes seront centrées sous les figures ou tableaux. Veuillez utiliser l'outil « FORMAT » de l'éditeur pour mettre en style vos légendes :  
Format > adresse

Les images seront identifiées et présentées comme des figures.  
Les figures, les tableaux et les images ne doivent pas dépasser la largeur du texte (environ 600 px de large)

### **Les notes dans le texte**

Les notes seront positionnées en fin de texte. De manière générale, n'utilisez pas les notes pour faire référence à un auteur / à un texte cité. Utilisez la bibliographie.

### **La rédaction des références bibliographiques**

La bibliographie doit respecter la norme APA.

#### ***Présentation des références et appel à citation***

Le titre du document cité est en italique.

Tout auteur mentionné dans le texte devrait se retrouver dans la bibliographie placée en fin de proposition. Le format des références dans le texte devrait se présenter comme suit : « ... l'Auteur (aaaa) affirme que... » ou « ... selon une récente théorie (Auteur, aaaa)... » ou « ...selon les conclusions de Auteur & Auteur (aaaa)... » ou « ... des analyses récentes (Auteur & Auteur, aaaa)... ».

En cas de références multiples : (Auteur & Auteur, aaaa ; Auteur, aaaa)

Si le nombre d'auteurs est supérieur à trois, citez les trois premiers suivis de « et al. ».  
Exemple : Harkins, W., Homer, M., Smet, J. et al.

Un auteur peut être une personne morale ou une collectivité d'auteurs. Exemple : CNRS  
Si l'auteur est un éditeur scientifique, citez-le en tant qu'auteur et ajoutez « (éd.) ». Si le document cité est une contribution ou partie d'un document, indiquez « In : ».

Pour reproduire un extrait provenant d'un autre document, insérez-le avec les guillemets et remplacez les parties manquantes par [...]. Les citations sont placées entre « guillemets français » ou "anglais", selon la langue du texte cité. Toutes les citations doivent mentionner le document dont il provient.  
Exemple : (Harkins, 2018, p.19)

Les citations de plus de 5 lignes seront mises en évidence avec l'outil « CITATION » de l'éditeur :



## **Bibliographie**

Classez les références par ordre alphabétique du nom d'auteur. Si plusieurs références ont le même auteur, classez-les chronologiquement.

Guide de la rédaction aux normes APA : [https://bu.univ-lorraine.fr/sites/bu.univ-lorraine.fr/files/u13/guide\\_biblio\\_apa\\_2017-2018.pdf](https://bu.univ-lorraine.fr/sites/bu.univ-lorraine.fr/files/u13/guide_biblio_apa_2017-2018.pdf)

Quelques exemples :

- Livre :** Lévy, P. (1997). *L'intelligence collective: pour une anthropologie du cyberspace*. Paris : La découverte, 1997.
- Chapitre de livre :** Maurel, D. (2013). Gouvernance informationnelle et perspective stratégique. In : Clavier, V., Paganelli, C. (dir.), *L'information professionnelle*. Paris, Lavoisier, 175-198.
- Article de revue :** Gori, R. & Del Volgo, M.-J. (2009). L'idéologie de l'évaluation : un nouveau dispositif de servitude volontaire ? *Nouvelle revue de psychosociologie*, vol. 2, n° 8, 11-26.
- Article de revue en ligne :** Gagnon, L., Peretz, I. et Fulop, T. (2009). Musical structural determinants of emotional judgments in dementia of the Alzheimer type. *Neuropsychology*, 23(1), 90-97. doi: 10.1037/a0013790
- Dupuis, F., Johnston, K. M., Lavoie, M., Lepore, F. et Lassonde, M. (2000). Concussions in athletes produce brain dysfunction as revealed by event-related potentials. *NeuroReport*, 11(18), 4087-4092. Repéré à <http://journals.lww.com/neuroreport/>